



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01/06/2023**

L'an deux mille vingt-deux, le 01/06/2023, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 25/05/2023

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Catherine BLANCHARD, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Hervé VAN PRAAG, Marc LEMARIÉ, Pierre-Hugues MARTIN, Frédéric PASCAL, Jean-Pierre RESLOUX, Gwendal LEBLAY, Sarah LOUCHE, Jean-Luc HERVÉ, Philippe LOHIER, Bernard QUINQUENEL

Secrétaire de séance : Catherine BLANCHARD

Représentés : Steve ANDRÉ pouvoir à Hervé VAN PRAAG, Didier RABIAUX pouvoir à Catherine BLANCHARD

DELIBERATION N° 41-2023 : Réfection de la toiture et de la charpente du local boules - choix de l'entreprise

Monsieur le Maire présente au conseil le devis reçu pour la réfection de la toiture et de la charpente du local « boules »

Entreprise SARL CARDIN Tanguy : 6 174.20 € H.T. **7 409.04 €**
T.T.C.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis et passer commande.

DELIBERATION N° 42-2023 : Remplacement de deux poteaux incendie - remise en état de 4 autres

Monsieur le Maire présente au conseil le devis reçu pour le remplacement de deux poteaux incendie - remise en état de 4 autres

Entreprise VEOLIA : 8 242.78 € H.T. 9 891.34 €
T.T.C.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis et passer commande.

DELIBERATION N° 43-2023 : Etude environnementale - faune et flore - Itinéraires de liaison douce - Bourg - Cap Fréhel - Fort La Latte

Monsieur le Maire présente au conseil le devis reçu pour l'étude environnementale - faune et flore - Itinéraires de liaison douce - Bourg - Cap Fréhel - Fort La Latte

Bureau études DERVEN : 6 450 € H.T. 7 740 € T.T.C.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis et passer commande.

DELIBERATION N° 44-2023 : Acquisition d'un broyeur forestier avec rotor lourd

Monsieur le Maire présente au conseil le devis reçu pour l'acquisition d'un broyeur forestier avec rotor lourd

NOREMAT : 15 934.12 € H.T. 19 120.94 € T.T.C.

Le conseil par 12 voix pour, une voix contre et une abstention autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis et passer commande.

DELIBERATION N° 45-2023 : Acquisition d'une tondeuse professionnelle KUBOTA

Monsieur le Maire présente au conseil le devis reçu pour l'acquisition d'une tondeuse professionnelle KUBOTA

RENNES MOTOCULTURE : 15 200 € H.T. 18 240 €
T.T.C.

Le conseil par 12 voix pour, une voix contre et une abstention autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis et passer commande.

DELIBERATION N° 46-2023 : Subventions aux associations 2023

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de versement de subventions aux associations pour l'année 2023.

- Voir tableau annexé à la présente délibération

Le conseil à l'unanimité accepte ces propositions.

ASSOCIATIONS	PROPOSITION	OBSERVATIONS
	2023	
ADMR LES CAPS	273,35 €	0.35€ x 781 habs
Association Développement sanitaire de la Côte d'Emeraude	273,35 €	0.35€ x 781 habs
AMICALE LAÏQUE	682,00 €	31 € x 22 élèves
COMITE DES FETES PLEVENON	550,00 €	En 2022 pas de feu d'artifice (mesure sécheresse) mais paiement de 1500 €
SNSM St Cast/Erquy	150,00 €	Erquy
	150,00 €	St Cast
SOCIETE DE CHASSE	600,00 €	
UNC	200,00 €	
LANDES ET BRUYERES	500,00 €	
SECTION LES MEDAILLES MILITAIRES	100,00 €	
<i>Nouvelles demandes</i>		
HANDBALL CLUB HENANSAL ERQUY	120,00 €	40€/enfant
CIS EMERAUDE 22	200,00 €	Subvention exceptionnelle
TOTAL	3 798,70 €	
BP 2023 inscrit à l'article 65748 : 15 000 €		

Fait à PLEVENON, le 05/06/2023
Le Maire
Hervé VAN PRAAG